

## **Trouvaille de la Tour du Bourg à Valangin**

Le 16 août 1999, M. Philippe Robert, ferblantier-couvreur, dépose l'épi de faîtage de la Tour du Bourg à Valangin, afin de procéder à des travaux d'entretien de la toiture. A l'intérieur, il trouve les restes de quelques numéros de la Feuille d'avis de Neuchâtel et de l'Impartial datés de l'été 1888, un exemplaire du Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur sa gestion et l'exécution des lois pendant l'année 1887 ainsi qu'une boîte en forme de livre. Cette dernière contenait 26 monnaies, 3 médailles et 1 jeton.

Les circonstances de la trouvaille font penser à un dépôt de dédicace à caractère officiel, dont on peut fixer la datation à l'année 1888, date de la monnaie la plus récente et des journaux qui ont été insérés. Le contenu de cet ensemble est intéressant à plus d'un titre. On peut distinguer 4 groupes :

1. Des monnaies de la Confédération : pièces de 1, 2, 5, 50 centimes et 1 franc datées entre 1880 et 1888. Le degré d'usure minime qu'accusent les pièces, malgré une forte oxydation, et leur date de production montrent qu'elles résultent d'un choix volontaire, puisque, pour chaque dénomination, on a retenu des pièces parmi les plus récentes.
2. Des monnaies cantonales décriées depuis l'introduction de la monnaie fédérale en 1850 : ½ batz et 1 kreutzer de la Principauté de Neuchâtel de 1791-1809 ; 1 rappen du Canton de Bâle de 1818 et 10 centimes de la République et Canton de Genève de 1844.
3. Des monnaies étrangères provenant de pays voisins ou proches : 5 et 20 pfennigs de l'Empire allemand de 1874-1875 ; 1 centime de la République française de 1873 ; 2 et 5 centimes du Royaume italien de 1867 et 1 cent du Royaume des Pays-Bas de 1878. Des monnaies étrangères en provenance d'états plus distants : 5 lepta du Royaume de Grèce de 1869 et 3 kopecks de l'Empire russe de 1842. Toutes ces monnaies sont très récentes, à l'exception de la russe qui est plus ancienne mais, néanmoins, encore en circulation. A côté du centime français contemporain, ont été placés 2 centimes du Second Empire de 1857 et 5 centimes du Directoire de 1799-1800.
4. Enfin, des médailles de La Chaux-de-Fonds et un jeton de Couvet. Les médailles célèbrent toutes des manifestations récentes s'étant déroulées à La Chaux-de-Fonds, même s'il est vrai que les événements auxquels elles font référence ont une portée cantonale. Quand au jeton de brasserie de Couvet, il témoigne peut-être de la volonté de représenter le Val-de-Ruz.

En conclusion, les monnaies ne reflètent pas du tout le numéraire en circulation à Valangin au moment du dépôt. Celui-ci est un acte raisonné auquel prélude un choix. On a voulu les monnaies suisses les plus récentes et en meilleur état, on a voulu des anciennes monnaies neuchâteloises et des monnaies des cantons fermant au nord et au sud la ligne du Jura (Bâle et Genève), on a voulu des monnaies des voisins européens (Allemagne et Italie) et du voisin le plus proche culturellement (la France avec des pièces plus anciennes illustrant les derniers rebondissements politiques du pays), on a voulu des médailles commémorant des événements cantonaux et un jeton appartenant à une brasserie locale. Le choix des objets neuchâtelois est judicieux, car il est une manière habile de situer Valangin : à la croisée des chemins entre le Bas du canton (monnaies de la Principauté neuchâteloise), les Montagnes (médailles de La Chaux-de-Fonds) et le Val-de-Travers (jeton de Couvet).

L'étude concernant cette trouvaille monétaire n'est pas achevée. Une prochaine collaboration avec le Service de la protection des monuments et des sites du canton de Neuchâtel devrait porter sur une recherche dans les archives communales de Valangin,

avec la perspective de trouver une trace écrite de ce qui nous apparaît, au vu du choix monétaire, comme un acte volontaire raisonné.<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> D'après : Isabella Liggi et Gilles Perret, « Dépôt monétaire de la Tour du Bourg à Valangin (dépôt SPMS) », *BIBMU* 2001, p. 90-91 ; Isabella liggi, « Trouvailles de la Tour du Bourg à Valangin », catalogue de l'exposition *Le Musée en devenir. Acquisitions 2000*, p. 19-20.